

## **OUVERTURE AU PUBLIC DU CHEMIN DE RANDONNEE « Les Tupes »**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 septembre 2012 sous la présidence de Bernard Poussin, Maire.

### Chemin de randonnée

Ce projet d'ouverture de promenade sur la commune est arrivé à son terme cet été et va faire découvrir notre territoire à tous les randonneurs. La municipalité remercie tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont facilité et permis la création de ce circuit « Les Tupes ». Ce circuit est inscrit au programme départemental du Conseil Général des chemins de randonnées et comme pour tout ce qui appartient au domaine public de la commune, aucune entrave (barrières, clôtures, barbelés, etc.) à la circulation ne peut être admise.

### Document d'urbanisme

Depuis plus d'un an, la commune de Saint Denis a lancé une étude d'urbanisme. Cette étude confiée au cabinet « Géoscope » a été réalisée conjointement sur les territoires des 3 communes avoisinantes (Masléon, Eybouleuf et La Geneytouse).

Une première présentation a eu lieu le 10 mars à la Geneytouse suivie d'ateliers participatifs où la population des 4 communes avait été conviée. Celle-ci ayant été précédée d'une réunion avec les agriculteurs le 18 janvier à Saint Denis.

A la suite du rapport présenté par le cabinet d'études, le Conseil municipal, après discussions décide d'élaborer un PLU (Plan Local d'Urbanisme) et de confier l'élaboration de ce document à « Géoscope ».

### Jeunesses Musicales de France

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 6 € par enfant (26 enfants de Saint Denis sont concernés) aux Jeunesses Musicales de France.

### Traversée du Châtenet

Le revêtement de la RD 979 (axe Limoges Eymoutiers) jusqu'à Masléon a été refait cet été. La commune doit prendre à sa charge les frais de marquage d'un montant de 5721,96€ TTC pour la traversée du Châtenet. Une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Général.